



Paunat le 03/07/2019

Monsieur le Président de la Commission d'Enquête  
La Communauté d'Agglomération de Grand Périgueux  
1 Boulevard Lakanal  
BP 70171  
24019 PERIGUEUX Cedex

Objet: PLUi

Monsieur le Président,

À la suite de notre rencontre avec un commissaire enquêteur à la mairie de Paunat le 11 juin, je voudrais faire part de nos observations concernant le projet de PLUi relatif à notre propriété située à Grèze Sud.

En vertu du PLU existant, nos parcelles actuelles dans lesquelles des bâtiments existent (E304 et E550) ont une classification de Nh. Nous avons 2 parcelles désignées A (E321 et E552) et les parcelles restantes (E285, E286, E303, E322 et E323) sont classées N.

Dans le cadre de la PLUi proposée, toutes nos parcelles seront classées A ou AP, Ceci est difficile à accepter sur la base des faits suivants.

Notre achat a été entrepris en juillet 1998, y compris un permis de construire autorisant la conversion d'une ancienne grange en habitation et comprenait "Diverses parcelles de terre et landes" une description correcte. Aucune terre agricole n'était incluse. À cette époque, SAFER disposait d'un droit de préemption non exercé. Aucune activité agricole n'a été entreprise sur ces parcelles depuis au moins 41 ans avec une profondeur de sol minimale, un sol de qualité médiocre et de grandes quantités de pierres et de roches. La signification du mot Grèze désigne un sol pierreux.

Sur une période de 6 ans, en utilisant uniquement des artisans locaux, nous avons rénové les bâtiments selon des normes élevées, mais tout en respectant l'architecture locale existante. Nous exploitons également depuis 12 ans une activité touristique enregistrée depuis 2000, et nous estimons avoir apporté une contribution financière et sociale à la communauté locale et à l'importante industrie du tourisme du Périgord.

*Richard et Jane Platts 'La Borie Haute' 24510 Paunat*  
Courriel : [laboriehaute@orange.fr](mailto:laboriehaute@orange.fr)  
Tél : 05 53 23 88 65



Paunat le 03/07/2019

Depuis 2010, nous considérons nos années de retraite car nous sommes incapables, en raison de problèmes de santé et d'âge, de continuer à gérer notre propriété actuelle et devoir malheureusement la vendre afin que l'entreprise que nous avons créée puisse continuer à prospérer avec une propriété plus jeune.

Toutefois, nous souhaiterions rester dans les environs immédiats et tentons depuis 2010 d'obtenir l'autorisation de construire une habitation plus petite sur notre terrain existant, mais sans succès jusqu'à présent, comme vos dossiers le montreront. Nous vous demandons donc de réexaminer sérieusement les classifications proposées et, au minimum, de classer les parcelles E285 et E286 (cette dernière parcelle excluant l'élément proposé comme Ap) en tant que Nh, les parcelles restantes restant en tant que N ou Np.

Lorsque nous sommes devenus résidents permanents ici en 1999, il n'y avait qu'un seul foyer résidentiel permanent et deux maisons secondaires à Grèze. 13 ans plus tard, il y a maintenant 3 résidences permanentes et 3 maisons secondaires sans aucune réduction de terres agricoles. C'est une croissance respectueuse du hameau que vous devriez accueillir au sein du PLH.

Nous ne cherchons pas de gains financiers, nous souhaitons simplement passer nos dernières années dans la région que nous aimons et à laquelle nous avons été heureux de contribuer et que nous espérons de continuer à faire.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

*Richard et Jane Platts 'La Borie Haute' 24510 Paunat  
Courriel : [laboriehaute@orange.fr](mailto:laboriehaute@orange.fr)  
Tél : 05 53 23 88 65*